



COMPTE RENDU DU CONSEIL DU GOUVERNEMENT DU 29 CHADUAL 1437 (3 ADUT 2016)

Le conseil du gouvernement a examiné les projets de textes suivants :

PROJETS DE LOIS ORGANIQUES :

1. Projet de loi organique n° 26-16 définissant le processus de mise en œuvre du caractère officiel de l'amazighe ainsi que les modalités de son intégration dans l'enseignement et dans les domaines prioritaires de la vie publique.

Adopté préalablement à sa soumission à un prochain Conseil des ministres.

2. Projet de loi organique nº 04-16 portant création du conseil national des langues et de la culture marocaine.

Adopté préalablement à sa soumission à un prochain Conseil des ministres.

PROJETS DE DECRETS :

- 1. Projet de décret nº 2-16-401 fixant la forme de la pétition déposée auprès du président de la région et les pièces justificatives qui doivent y être jointes.
- 2. Projet de décret nº 2-16-402 fixant la forme de la pétition déposée auprès du président du conseil de la préfecture ou de la province et les pièces justificatives qui doivent y être jointes.
- 3. Projet de décret nº 2-16-403 fixant la forme de la pétition déposée auprès du président de la commune et les pièces justificatives qui doivent y être jointes.

Approuvés sous réserve de tenir compte des observations soulevées.

4. Projet de décret nº 2-16-404 fixant les conditions et les procédures de promotion de la coopération, de la concertation et de la complémentarité entre la préfecture ou la province et les communes relevant de son ressort territorial en ce qui concerne la maîtrise d'ouvrage déléguée.

Approuvé.

- 5. Projet de décret n° 2-16-493 fixant les conditions d'octroi des indemnités allouées aux présidents des conseils des communes et d'arrondissements, leurs vice-présidents, les secrétaires des conseils des communes et d'arrondissements, leurs adjoints, les présidents des commissions permanentes et leurs vice-présidents, ainsi que leurs montants.
- **6. Projet de décret n° 2-16-494** fixant les conditions d'octroi des indemnités au président du conseil de la préfecture ou de la province, ses vice-présidents, le secrétaire du conseil, son adjoint, les présidents des commissions permanentes et leurs vice-présidents, ainsi que leurs montants.
- 7. **Projet de décret n° 2-16-495** fixant les conditions d'octroi des indemnités au président du conseil de la région, ses vice-présidents, le secrétaire du conseil, son adjoint, les présidents des commissions permanentes, leurs vice-présidents et les présidents des groupes, ainsi que leurs montants.

Approuvés sous réserve de tenir compte des observations soulevées.

8. Projet de décret n° 2-16-666 relatif à la participation de l'État au financement des campagnes électorales menées par les partis politiques participant aux élections générales pour l'élection des membres de la Chambre des représentants.

Approuvé.

9. Projet de décret n° 2-16-667 fixant les délais et les formalités relatifs à l'utilisation de la participation de l'État au financement des campagnes électorales menées par les partis politiques participants aux élections générales pour l'élection des membres de la Chambre des représentants.

Approuvé.

10. Projet de décret nº 2-16-668 fixant le plafond des dépenses électorales des candidats à l'occasion des campagnes électorales au titre des élections générales et partielles pour l'élection des membres de la Chambre des représentants.

Approuvé.

11. Projet de décret n° 2-16-669 relatif aux emplacements réservés à l'apposition des affiches électorales à l'occasion des élections générales pour l'élection des membres de la Chambre des représentants.

Approuvé.

12. Projet de décret n° 2-16-544 pris pour l'application des articles 4 et 6 de la loi n° 038-13 portant création de l'école nationale supérieure de l'administration.

Approuvé.

13. Projet de décret n° 2-16-545 fixant le régime des études et des stages à l'école nationale supérieure de l'administration.

Approuvé.